Envoyé en préfecture le 14/03/2019
Reçu en préfecture le 14/03/2019
Affiché le 14/03/2018
ID : 031-213105802-20190313-2019_07-DE

Folio N°7
N° 2019.07

DEPARTEMENT
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
de MURET

CANTON de PORTET/GARONNE

COMMUNE de VILLATE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers:	
En Exercice:	14
Présents:	14
Votants:	14

Objet : Acquisition d'un compresseur pour les ateliers municipaux.

L'an Deux Mil Dix Neuf
Le treize mars à dix-huit heures trente
Le Conseil Municipal de la Commune de Villate dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GARAUD, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : le 04/03/2019

PRESENTS : Mesdames PAJAUD. ALAMINOS. BONZOM CARLES. GROS. LAKEHAL. LE ROY.
MESSIEURS : GARAUD. PAPAY. DUFOUR. PELFORT. GALEA. GARCIA. ROUSSEAU.

Madame Dominique ALAMINOS a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les ateliers municipaux doivent être équipés d'un compresseur.
Compte tenu d'une promotion existante chez un fournisseur, Monsieur le Maire propose une acquisition immédiate, précisant que la dépense afférente a été prévue au Budget Primitif 2019, à l'article 2188 de la section Investissement.

La dépense s'élève à 349 € T.T.C. (290,83 € H.T)

Ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **APPROUVE** le projet qui lui est soumis et son plan de financement, à savoirla somme de 349 € T.T.C à régler en Investissement, à l'article 2188.

Délibération certifiée exécutoire
Compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture le 14/03/2019
Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

En Mairie le 13/03/2019
Le Maire J.C GARAUD.

MAIRIE DE VILLATE 31 (Haute-Garonne)